

COMMUNE DE TREMONT SUR SAULX

Département de la Meuse

PLAN LOCAL D'URBANISME



Prescrit par délibération du conseil municipal
du **04 juillet 2003**
Arrêté par délibération du conseil municipal
du **05 mai 2006**
Approuvé par délibération du conseil municipal
du **04 mai 2007**

2 – PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE



SARL HERREYE & JULIEN

Géomètres Experts Associés

Capital de social : 8000 €

1 rue de la Libération – BP 20051

54203 TOUL cedex

Tél. : 03 83 43 12 14 - Fax. : 03 83 63 22 26

Courriel : herreye-et-julien@wanadoo.fr

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement. (Art R.123.3 du code de l'Urbanisme)

LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA COMMUNE

1. Patrimoine

- a) Préserver les originalités et le patrimoine du village.
- b) Protéger, Réhabiliter la zone centrale du village :
 - quartier Eglise –Mairie
 - Rue Poincaré

2. Périmètre constructible

- a) Conforter les secteurs construits et éviter le mitage afin d'intégrer au mieux les nouveaux habitants. Faciliter la construction dans les secteurs enclavés dans le village, ou mal desservis par les réseaux,
- b) S'adapter au relief et aux contraintes qu'il induit (pression d'eau, pente, etc.).
- c) Permettre l'installation de nouveaux habitants notamment par la création éventuelle de nouvelles rues.
- d) Intégrer toute extension du village de manière harmonieuse avec l'organisation des voies existantes et avec l'aspect des constructions voisines.

3. Gestion des véhicules

- a) Régler les problèmes du stationnement dans le centre ancien,
- b) Faciliter les flux de véhicules automobiles et agricoles.

4. Projets communaux

- a) Constituer des réserves foncières pour les divers projets communaux.

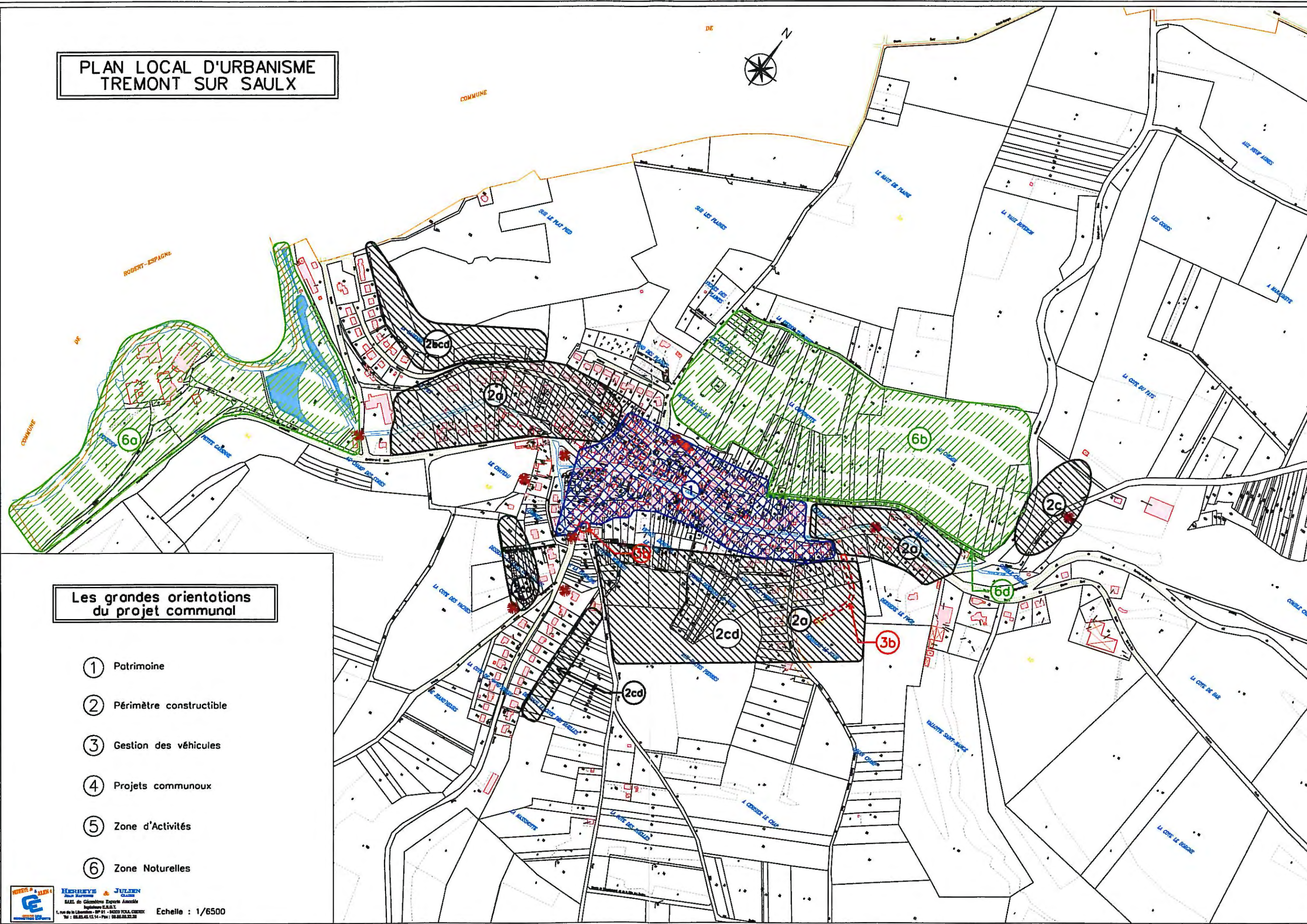
5. Zone d'Activités

- a) Rechercher un emplacement pour la création d'une zone d'activités.

6. Zone Naturelle

- a) Valoriser le secteur Est du village aux abords de la Saulx.
- b) Créer des zones de sauvegarde du milieu naturel.
- c) Protéger les éléments remarquables du paysage.
- d) Préserver le chemin du Terme.

PLAN LOCAL D'URBANISME TREMONT SUR SAULX



Les grandes orientations du projet communal

- ① Patrimoine
- ② Périmètre constructible
- ③ Gestion des véhicules
- ④ Projets communaux
- ⑤ Zone d'Activités
- ⑥ Zone Naturelles